

plus tard, comme je l'ai dit, et une fois que le comité aura terminé ses travaux, peut-être la décision ne sera-t-elle plus difficile.

J'espère que le comité proposé réussira à s'acquitter de sa mission. Je sais qu'il peut, dès à présent, compter sur la bonne volonté de tous les membres de la Chambre. Nous avons eu, sur le drapeau, des opinions très différentes. Elles ont été sincères et exprimées avec vigueur; ce n'est pas la première fois dans l'histoire du Canada qu'on soutient avec acharnement et qu'on exprime avec vigueur, pendant une très longue période, des opinions opposées. Bien que nous puissions avoir des opinions différentes et les soutenir avec beaucoup d'acharnement, je sais, monsieur l'Orateur, que notre dévouement et notre loyauté à un Canada fort et uni est le même.

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. M. Pearson:** Si nous sommes honnêtes, comme je le crois, dans nos divergences de vues, nous n'avons qu'une idée lorsque nous discutons de ces divergences: l'unité du pays, la fierté de voir progresser, et la foi en son destin. (*Applaudissements*)

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre a déclaré à juste titre que de grandes différences d'opinions donnent lieu à de vifs débats à la Chambre et que des débats de ce genre, tenus consciencieusement et sincèrement, doivent toujours retenir l'attention de la Chambre et la retiendront toujours.

Le premier ministre a dit que ce n'était pas la première fois que de longs débats avaient lieu. Je pense aux débats de 1910, de 1911 et de 1912, alors que le Parlement a siégé pendant des semaines et des mois sans interruption. A la vérité, Arthur Meighen a reçu de la part de sir Wilfrid Laurier le plus grand hommage qu'un grand parlementaire peut rendre à un autre. Plus d'une fois, sir Wilfrid a fait l'éloge du libéralisme. Il a exprimé des opinions bien arrêtées dans cette enceinte et a affirmé que les députés devraient s'exprimer énergiquement et longuement. Il a signalé, en fait, qu'en 1885 et en 1896, et encore en 1910, en 1911 et en 1912, l'opposition avait toujours défendu opiniâtrement ce qu'elle estimait être l'opinion de nombreux Canadiens, et qu'elle avait obtenu, en prolongeant le débat, que le gouvernement offre une solution de rechange ou, à deux reprises, que des élections aient lieu. Ces deux fois-là, l'opposition rallia l'entier appui du peuple pour l'attitude qu'elle préconisait depuis longtemps.

[Le très hon. M. Pearson.]

Nous ne sommes pas ici pour trancher la question d'un drapeau national au cours de grandes assises du peuple, et j'espère que nous n'aurons jamais à le faire. Nous avons pris position. Le premier ministre a exposé l'entente à laquelle nous sommes arrivés aujourd'hui. J'étais l'un de ceux qui dès le début estimaient, et je le signale non dans un esprit imbu de partialité, car je me rends compte, à l'instar du premier ministre, de la nécessité de préserver, de maintenir et de conserver l'unité au pays, que la question pourrait être déferée à un comité comme en 1945 et 1946.

Je crois que le premier honorable député qui a proposé la formation d'un comité a été l'honorable député de London le 2 juillet. Le 22 juillet, à l'émission télévisée intitulée *The Nation's Business*, j'ai demandé pourquoi un comité ne devrait-il pas être institué. A ce moment-là, j'avais recommandé l'institution d'un comité mixte des deux Chambres du Parlement, tel que celui constitué par M. King, afin qu'on puisse faire, en toute tranquillité et sans prévention politique, une recommandation au sujet du drapeau.

L'honorable député de Qu'Appelle a longuement parlé de cette question et, le premier, j'ai moi-même proposé aux chefs de parti le 18 août la formation d'un comité. Je n'ai pas l'intention d'ennuyer la Chambre en lui donnant lecture de mes notes, mais le 20 août j'ai proposé que le comité pourrait se composer de 15 membres représentant les divers partis, d'après la formule dont la Chambre a été saisie par le premier ministre.

Mais, comme le premier ministre l'a signalé, les réunions entre les chefs de parti n'ont pas abouti à la solution du problème, car certains étaient d'avis au départ que toute recommandation proposée à la suite des délibérations d'un tel comité devrait être acceptée par la Chambre après un bref débat ou plutôt après une discussion dirigée et de pure forme. Nous avons toujours été d'avis qu'il fallait instituer un tel comité et j'espère que l'avenir donnera raison au premier ministre, c'est-à-dire que le comité recommandera un drapeau qui aura obtenu un appui presque unanime car, après tout, on ne peut imposer un drapeau.

Tout en luttant énergiquement toujours pour ce que j'estime être juste, dans l'intérêt de notre pays, ma première considération a toujours été de trouver un terrain d'entente. Ce que nous avons réalisé ici comporte un certain accord qui, j'en suis certain, portera les députés en général à se féliciter d'appartenir à une assemblée qui a pu atteindre à une harmonie aussi complète.